

Actif net du portefeuille : 10,27 M€
Valeur liquidative de la part : 9,760 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

Portefeuille

2025	1 mois	1 an	3 ans
0,83	0,83	3,06	-5,43

Performances annualisées (en %)

Portefeuille

1 an	3 ans
3,06	-1,84

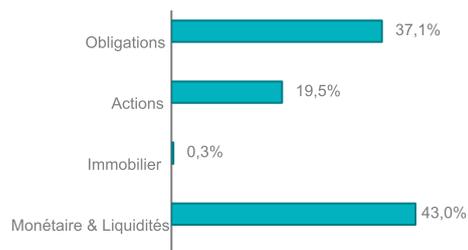
Performances annuelles (en %)

Portefeuille

2024	2023	2022	2021
1,79	4,05	-12,37	3,37

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/10/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Fonds mixte

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code AMF : 990000124939

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,30%

Coûts de transaction : 0,12%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

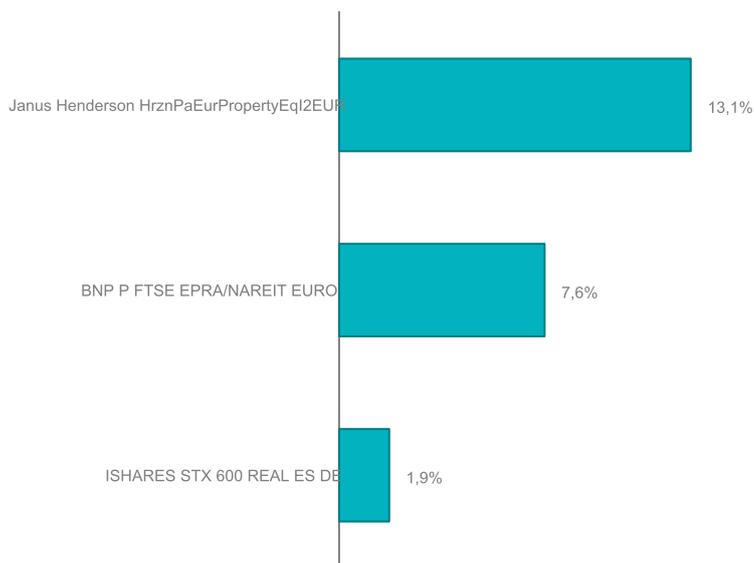


INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	4,05	4,79

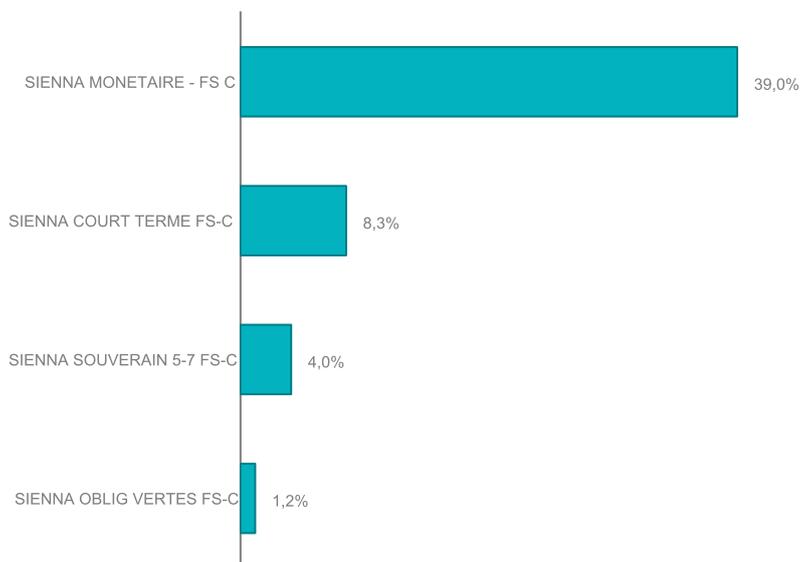
ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par support



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

Le début de l'année 2025 a été marqué par des statistiques économiques solides aux États-Unis, notamment sur le marché du travail, mais aussi par un léger ralentissement du PIB pour le quatrième trimestre. Cette situation a alimenté les inquiétudes des investisseurs concernant la désinflation dans un contexte économique robuste, notamment après l'arrivée de Donald Trump au pouvoir. La Réserve fédérale (Fed) a maintenu ses taux directeurs inchangés, ce qui n'a pas eu de grandes conséquences sur les marchés. Cependant, des données d'inflation plus faibles que prévu et une politique de Trump moins radicale ont contribué à une baisse des rendements obligataires et à une hausse des indices boursiers.

En Europe, la situation macroéconomique reste partagée, avec une croissance plus faible que prévue du PIB et des indicateurs PMI montrant un léger rebond, en particulier en France et en Allemagne. Le taux souverain allemand à 10 ans a enregistré une trajectoire légèrement haussière (+10 pb), à 2,46% et les indices actions ont surperformé les marchés mondiaux vers un nouveau record historique. Par ailleurs, l'inflation a ralenti, et les marchés européens ont surperformé grâce à des décisions favorables de la BCE et une saison de résultats positifs. Enfin, en France, le CAC 40 a bénéficié des bonnes performances des entreprises du luxe et d'une stabilisation politique.

En Chine, les marchés restent peu dynamiques, les investisseurs attendant davantage de mesures de soutien gouvernementales, malgré des relations commerciales moins tendues avec les États-Unis. Enfin, au Japon, les marchés ont été freinés par une hausse du yen, attribuée à un discours moins accommodant de la Banque du Japon.

Le mot du gérant

Au mois de janvier, la Fed a maintenu ses taux inchangés. De son côté, la BCE a décidé de baisser ses taux directeurs de -0,25 % ramenant le taux de facilité de dépôt à 2,75% et d'autres baisses sont attendues dans les prochains mois. Le FMI augmente sa prévision de croissance mondiale à +3.3% pour 2025. Dans ce contexte, les marchés actions terminent le mois en hausse (EuroStoxx 50 +8,1%, CAC 40 +7,8% et le Dow Jones américain à 4,8%). Le cycle économique mondial reste en expansion ce qui est favorable aux marchés actions. Nous décidons de commencer l'année 2025 avec une surpondération sur les actions européennes, alors que le creux conjoncturel est dépassé en Europe et que la poursuite de l'assouplissement monétaire de la banque centrale est amenée à alimenter un regain d'activité industrielle. Les indices européens semblent ainsi encore bénéficier d'un potentiel de re rating ces prochains mois. Coté obligations, nous revenons progressivement sur les obligations souveraines de maturité plus longue compte tenu de la récente hausse des taux obligataires.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.